

4 crédits	30.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Mouton Bénédicte ;Willems Geoffrey (supplée Marquet Jacques) ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>' Les thématiques relatives à la parenté et à la filiation affectées par les évolutions récentes de la famille et au couple ' à titre d'exemples :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pluriparentalité ; - L'homoparentalité ; - La procréation médicalement assistée (PMA) ; - La gestation pour autrui (GPA) ; - Les fondements de la filiation ; - L'accouchement dans le secret (ou accouchement sous X) ; etc.
Acquis d'apprentissage	<p>1 A la fin du cours, l'étudiant sera capable de problématiser une question spécifique en mettant en évidence plusieurs entrées disciplinaires, et en soulignant les apports et limites respectives de ces différentes entrées</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation précises sont définies par les titulaires au début du cours.</p> <p>Les étudiants sont appelés à réaliser deux travaux de groupes et un travail individuel.</p> <p>Le premier travail consiste dans une étude de cas en lien avec la parenté / parentalité issue par exemple de leur pratique, d'un fait divers ou d'une fiction. Les étudiants sont appelés à mettre en évidence les questions psychologiques et juridiques soulevées par la situation. Le travail fait l'objet d'une séance de préparation en cours et d'une présentation courte de 15 minutes.</p> <p>Le deuxième travail consiste dans l'analyse d'une recherche psychologique et d'une recherche juridique sur une thématique déterminée. Le choix du thème et de la question de recherche est validé par les enseignants. Le travail fait l'objet d'une séance de préparation en cours et d'une présentation orale de 30 minutes.</p> <p>Les étudiants doivent au surplus rédiger un travail personnel et individuel de trois pages de réflexion sur l'interdisciplinarité à partir des thèmes présentés en cours.</p>
Méthodes d'enseignement	<p>Les titulaires, de disciplines différentes (psychologie et droit), présentent la spécificité de leur regard disciplinaire et les apports des recherches de leur discipline sur deux ou trois thématiques.</p> <p>Pour chaque thématique, les titulaires débattent ensuite entre eux et avec les étudiants des apports et limites des différentes perspectives. Les étudiants (par groupe de 2 à 4) sont ensuite invités à en faire de même sur d'autres thématiques ; les enseignants jouent alors le rôle de référents disciplinaires.</p> <p>Méthodes</p> <p>Cours interactif, avec espace de discussion</p> <p>Lecture individuelle et/ou collective d'articles</p> <p>Encadrement des travaux de groupe</p>
Contenu	<p>Cette activité est au cœur de l'apprentissage à l'interdisciplinarité.</p> <p>Elle consiste à faire dialoguer différentes disciplines (parmi les suivantes : anthropologie, biologie, droit, histoire, philosophie, psychologie, sociologie) autour de problématiques liées à l'évolution de la parenté et de la filiation, afin de mettre en évidence les spécificités, apports et limites des approches disciplinaires.</p>
Faculté ou entité en charge:	ESFA

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de la famille et de la sexualité	SEX2M	4		